



Compte rendu de l'Assemblée Générale d'ARPAGE

Association de **R**énovation du **P**atrimoine **G**enézien : arpage04200@gmail.com

Parc de Saint Geniez 15 août 2021 à 15 h

Ordre du jour : Rapport moral d'activités
Rapport financier
Election du CA
Questions diverses

55 Inscrits dont 30 inscrits présents, 10 procurations, 6 non inscrits présents : le quorum est atteint, et la séance ouverte à 15 h 04.

Alain Bloch, président du bureau, ouvre la séance en remerciant pour leur présence les participants, qu'ils soient adhérents ou non, M le Maire, les donateurs et les bénévoles. Il excuse Mme Monique Oddone absente pour raisons familiales.

I. Rapport moral d'activités :

1 **Le point sur les adhésions** : 55 adhérents (contre 60 inscrits en 2019/2020) à jour de leur cotisation pour 2020/2021.

2 **Les actions entreprises** :

a. Journées du patrimoine 2020

L'église : ouverte les 2 jours avec une conférence de monsieur Jacques PARIS : « Lecture du tableau Notre Dame des Groseilles ».

Dromon : ouvert les 2 jours avec l'exposition de peintures d'Alessia OLIVA, une conférence de l'association Triasunt et une animation musicale par Antoine ROSSFELDER.

b. Chapelle de Dromon

L'état sanitaire nous a empêché d'ouvrir la Chapelle dès le 15 avril comme prévu ; l'ouverture par des bénévoles les mardis, jeudis et samedis a eu lieu début juin ; et en juillet et août 2021, tous les jours : merci à Clara (qui a assuré le mois de juillet) et Théo (le mois d'août en cours) ; ils ont ainsi permis de satisfaire le plus grand nombre de visiteurs. Les dimanches et lundis de juillet et août ont été assurés par des bénévoles qui sont également vivement remerciés.

Il y a eu des visites pendant la période de fermeture sur rendez-vous, grâce à Marcel Palomba entre autres ; merci à lui.

Suite à la vente de 300 exemplaires du livre de Triasunt « Le fil du Ciel » en 2020, 200 exemplaires supplémentaires ont été recommandés en septembre 2020, dont 150 environ ont été vendus.

Comme l'an dernier, l'UNESCOGEOPARC en relation avec l'office de Tourisme de Sisteron organise durant l'été des « géotours » et la Chapelle de Dromon fait partie de l'un d'eux à 5 reprises durant l'été 2021. Les visiteurs s'acquittent des droits d'entrée (2€), gratuité pour les guides.

Suite à une visite de la Chapelle de Dromon par deux animatrices du Musée Gassendi de Digne, la directrice a recontacté Alain Bloch pour l'informer de son intention

d'organiser des « circuits Goldsworthy » qui passeront par la Chapelle. Mêmes conditions financières que pour l'UNESCOGEOPARC.

c. Municipalité

Alain Bloch a rencontré M le Maire à plusieurs reprises tout au long de l'année pour parler en particulier des travaux de l'église, lors notamment de visioconférences avec les architectes. Monsieur le Maire présent informe qu'il est désormais dans l'attente du nouveau permis de construire, puisque le précédent a été modifié : abandon de la réfection de la toiture au profit des façades. Le président propose à nouveau son aide à la municipalité si elle le souhaite.

d. ARPAGE et les media :

Tout au long de l'année des bénévoles présents ont répondu aux diverses demandes ce qui a donné lieu à plusieurs articles ou reportages que l'on peut retrouver sur le site (<https://arpage04200.jimdofree.com/>) :

HPI semaine du 25/09 au 01 /10/ 2020 et semaine du 6 au 12 /11/ 2020 ;

La Provence le 27/09/2020 ; Sisteron Journal le 3/10/2020 ;

Fréquence Mistral le 18/02/2021 ; France Bleu Provence le 25/04/2021.

e. Rapprochement avec Cytise

Une rencontre du président d'ARPAGE avec la nouvelle présidente de Cytise a eu lieu ; elle a été très conviviale, mais en vain ; dans l'état actuel des choses, c'est le statu quo.

f. Printemps des arts et de la poésie 2020 reporté en mai 2021

Il devait s'appeler le « Printemporain » pour rentrer dans le cadre des subventions du département en 2020 qui devaient comme l'année précédente couvrir tous les frais. Il devait avoir lieu les 15, 16 et 17 mai 2020.... Tout était prêt ! Mais tout a été annulé...et reporté à mai 2021. Et encore annulé et reporté à septembre 2021.....Dans les conditions actuelles, et pour ne pas priver la commune d'une animation, le comité de pilotage a décidé de maintenir l'événement en n'utilisant plus aucun lieux publics fermés car nécessitant le passe sanitaire obligatoire (décret du 9 août 2021). Les habitants nous ont offert de nouveaux lieux d'exposition et nous sommes heureux de l'ambiance solidaire. Le port du masque a été demandé dans chaque lieu privé.

Merci à Véronique Soriano et Catherine Garrett pour tout le travail effectué.

Rapport moral voté à l'unanimité

II. Rapport financier : Comptes arrêtés au 01/08 /2021

		BILAN		
ENTREES			SORTIES	
solde précédent	4827,65		imprimeur	109
cotisations	550		frais bancaires	3,8
subvention mairie	3200		rémunération guide	3269,75
Printemps des arts	0		office tourisme	60
dons	549		festivités	0
visites + livres	5889,08		frais exceptionnels	60,6
			materiel de bureau	0
			assurances	29,05
			Journées du Pat	372,63
			livres	2223,6
TOTAUX	15015,73			6128,43
solde au 01/08/2021	8887,3			

Rapport financier voté à l'unanimité

III Les Projets

a. Journées du patrimoine 18 et 19 septembre 2021

Compte tenu de la crise sanitaire, on se limitera à l'ouverture de la Chapelle de Dromon et de l'église. A affiner en CA.

b. Les visites de Dromon :

Elles se poursuivent, mais on a besoin de bénévoles pour assurer les permanences en toute saison.

c. Le verger communal :

Comme l'an passé, le président évoque le verger comme patrimoine de la commune subventionné par des fonds publics et propose de s'associer à la municipalité si elle le désire pour ajouter de nouveaux arbres.

d. Tableau église

Le président évoque l'idée de participer à la restauration (non prévue dans les travaux de l'église) d'un tableau ...

IV Questions diverses :

La question est posée du nombre de visites de Dromon cette année : inchangé par rapport à l'an dernier.

Le changement d'horaires de visites de Dromon est re-évoqué : démarrer plus tard le matin et finir plus tard en soirée, comme évoqué l'an passé par Marcel Palomba.

Le prix de la cotisation à l'association ARPAGE est inchangé : 10 €.

V Election du CA

L'association existe depuis 7 ans et le CA comprend 13 membres dont 4 sont renouvelables : Alain Bloch, Alain Christophe, Josiane Coutant et Monique Oddone sont sortants. Appel est fait à d'éventuelles candidatures : les sortants Alain Bloch et Alain Christophe, se représentent ; Marc Delfalco et Patrick Bouquet répondent à l'appel à candidature. Tous sont élus à l'unanimité. Le CA comprend donc désormais 13 membres : Alain Bloch, Catherine Bloch, Patrick Bouquet, Geneviève Chastel, Alain Christophe, Jean-Baptiste Collomb, Marc Delfalco Jacques Margoto, Brigitte Margoto, Lucette Palomba, Marcel Palomba, Patrick Soriano et Véronique Soriano.

La séance est levée à 15 h 50 sans un verre de l'amitié cette année compte tenu du protocole sanitaire à suivre.

Ceux qui souhaitent adhérer, et qui ne se sont pas encore acquittés de leur cotisation, peuvent encore le faire en adressant (à Alain Bloch Le Village 04200 Saint Geniez) un chèque d'un montant de 10 € (minimum) libellé à l'ordre de « Association ARPAGE ». Pour ceux qui le souhaitent, un justificatif d'adhésion sera envoyé soit par courriel, soit par voie postale. Un grand merci à tous pour votre participation et votre aide.

Suite à l'Assemblée Générale, le CA s'est réuni et a élu le bureau suivant :

Titre	Civilité	Nom	Prénom	Profession	Téléphone	Mail
Président	M	BLOCH	Alain	Retraité	06 72 34 81 36	al.bloch@free.fr arpage04200@gmail.com
Vice Président	M	BOUQUET	Patrick	Retraité	06 15 33 55 52	guigou4@wanadoo.fr
Secrétaire	Mme	BLOCH	Catherine	Retraîtée		arpage04200@gmail.com
Trésorier	M	CHRISTOPHE	Alain	Retraité	06 76 74 17 73	
Vice Trésorier	M	SORIANO	Patrick	Retraité	06 07 06 74 44	sorianopatrick@orange.fr

Le président Alain BLOCH

